

**Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'Association Roquebrune Amitié.
le 17 mai 2022 à 9 h salle de la Mairie Annexe à La Bouverie**

Présents : Jean-Pierre Joudrier, Edith Messiaen, Rémy Sellin, Françoise Martinet, Christian Marcellin, Colette Maekelberg, Bernadette Biard, Patricia Brunel, Marylène Hadet, Alain Gominet, Michel Regnault, Alain Vaucouleur,.

Invités : Daniel Von Buren et Michel Levy

Absent excusé : Claude Laurent

Ordre du jour

1-Accueil et présentation de Michel Levy.

2-Point de situation de la saison 2021/2022.

- Remerciements bénévoles
- Cassis
- Journée champêtre
- Finances et inscriptions
- Don caritatif
- Formation incendie

3-Préparation de la nouvelle saison 2022/2023.

- Point sur les activités
- Montant cotisation
- Réflexions pour attirer de nouvelles personnes dans l'organisation de R.A.
- Forum des associations
- A.G. de septembre

4-Divers

.....

1- Accueil et présentation de Michel Levy

En vue de sa candidature au CA lors de l'Assemblée Générale de septembre 2022 (remplacement de Michel Lorand démissionnaire), Michel Levy, vérificateur aux comptes pour l'Association et co-animateur de l'atelier Tarot/Belote avec Alain Gominet, est accueilli par les membres du CA, et invité à se présenter.

Ayant travaillé 40 années dans le secteur bancaire en région parisienne et dans l'est de la France, Michel Levy a acquis une grande expérience qu'il pourra mettre au service de l'Association en tant que trésorier (Françoise Martinet souhaitant passer la main).

Retraité, il apprécie les activités proposées par Roquebrune-amitié « osmose entre sport et culture ».

2-Point de situation de la saison 2021/2022.

- Remerciements aux bénévoles : 26 avril 2022 à 18 h au restaurant du Lac. 61 personnes présentes.

Retours positifs : satisfaction de tous, accueil chaleureux, cadre agréable, buffet apprécié, tous heureux de se retrouver. Coût pour l'Association : 23 €/personne. Total : 1403 €

- Cassis : 19 mai 2022.

99 inscrits. Recette : 2440 €. Dépenses : 2131,30 € (2 Cars, navettes Cassis petit train, paniers repas chauffeurs et pourboires). Solde : 308,70 €.

Colette et René ont préparé de longue date cette sortie « marches » et ont regretté de ne pouvoir y participer. Evelyne et Michel Boulon ont accepté de les remplacer et en sont vivement remerciés.

- Journée champêtre : 31 mai 2022. 183 inscrits. Montant des participations : 4540 €.

Un modèle de pancarte/annonce (récupération des panneaux des conférences) a été réalisé par l'atelier Peinture et présenté aux membres du CA. 3 panneaux identiques seront réalisés et installés aux ronds-points de La Bouverie.

Coût pour des personnes qui viendraient occasionnellement à la journée et voudraient faire des activités sans participer au repas : il a été décidé de leur demander 5 €. Cette information sera précisée sur le site web.

5 personnes sur les 9 invitées pour l'apéritif ont confirmé leur présence : Mr Masson et Mme Valérie Hacot (mairie annexe de La Bouverie), 1 personne de la Maison des Associations, Céline, le couple de gardiens de l'Espace Suzanne Régis dont la disponibilité est très appréciée. Mr Cayron ,maire, est indisponible.

L'organisation générale de la journée a été approuvée (commandes et achats pour 180 personnes, installation du site, rôle de chacun etc...). Des fonds de caisse de 20 € sont prévus pour les ventes des ateliers et de 50€ pour la buvette. En plus des tickets-repas remis à l'entrée, des tickets de couleurs différentes seront à la disposition des responsables (Edith pour le Panier garni, Patricia pour la tombola porcelaine, Jean-Pierre autres activités diverses).

- Finances et inscriptions : à ce jour, 3934 € sur compte courant et 7514 € sur livret A.

434 adhérents dont 78 nouveaux.

Au cas où de nouvelles personnes souhaiteraient participer à des activités en mai et juin, une majorité de membres du CA préfère ne pas leur demander d'adhésion financière même réduite mais plutôt leur proposer de participer à quelques cours ou séances comme invités.

- Don caritatif : de l'avis général, les 1000 € prévus pour l'exercice 2020-2021 comme don à des structures ou Associations seront donnés à l'Association « Les Lutins de l'Isle » (1000€) pour aider au financement d'une sortie en mer des enfants et adolescents autistes et le produit de la Journée champêtre de 2022 aux écoles primaires notamment l'école primaire de La Bouverie dont le directeur souhaite faire réaliser par les enfants une fresque sur un mur de l'école (projet prévu après la rentrée scolaire 2022/2023).

- Formation incendie organisée par la mairie pour les salles : suite à un courrier de la mairie, les Associations utilisant les salles municipales doivent désigner 2 personnes qui devront participer à une formation aux risques d'incendie (évacuation et consignes incendie – Utilisation des extincteurs).

Pour R.A. 2 salles : salle Georgette Florent utilisée par la chorale (Michèle Gaveau) et le gymnase Suzanne Regis pour la gym (Patricia Brunel et/ou Françoise Benzo), il faut aussi une personne pour la salle des associations à la Bouverie.

- Gestion du site web de l'Association.

La gestion du site confiée à 2 personnes a posé quelques problèmes cette année.

Claude Laurent, créateur historique du site web, transmettait au jour le jour à travers le site toutes les informations nécessaires, utiles et agréables (photos) sur les diverses activités et la vie de l'Association.

Alain Vaucouleur chargé du fichier des adhérents (saisies et actualisation) s'est attaché à rénover la présentation et à illustrer les pages d'accueil pour un accès facilité.

Tous les deux étaient complémentaires.

La qualité de la gestion du site est à maintenir.

Le CA en votant en majorité a souhaité que les mises à jour du site soient sous la responsabilité d'une seule personne en l'occurrence Alain Vaucouleur tout en étant conscient du dévouement de Claude depuis de nombreuses années pour créer, modifier et alimenter le site et le CA l'en remercie vivement.

Toutes les informations à mettre sur le site (hors photos des activités, informations rendez-vous *Marches* et résultats *Boules* confiés à Alain Vaucouleur) sont à transmettre au Président qui est le seul gestionnaire du site, Alain Vaucouleur en étant le webmaster.

3 – Préparation de la nouvelle saison 2022/2023

- Point sur les activités.

On constate une évolution des mentalités et des attentes des adhérents depuis la pandémie.

Conférences : elles ne seront pas reconduites pour 2022/2023. Le déficit sur l'année s'élève à 450 €.

Visites culturelles : Jean-Pierre et Rémy poursuivent l'organisation et l'encadrement des 2 groupes pour 2022/2023.

Boules : Daniel Von Buren pas suffisamment disponible ne souhaite pas prendre la responsabilité vis-à-vis du CA de cette activité. Il reste prêt pour aider en cas de besoin Jean-Marie Martinet et Rose Marie Cirotteu animateurs.

Informatique : les cours non assurés en avril, mai, juin seront reportés de septembre à décembre 2022. Une demande de subvention auprès de la caisse de retraite est renouvelée.

Marches : Colette Maekelberg confirme sa démission du CA et de la responsabilité de l'activité *marches*. Son remplacement n'est pas solutionné à ce jour.

Jean-Pierre avec regrets remercie Colette pour sa forte implication dans cette activité ces dernières années.

- Montant de la cotisation : 20 €.

Chacun des membres du CA est appelé à réfléchir aux modifications à faire sur la future fiche d'inscription. A décider au CA de juin. Le passe-vaccinal ne serait plus obligatoire.

- Réflexions pour attirer de nouvelles personnes dans l'organisation de RA

L'ensemble du C.A. doit essayer de motiver de nouveaux adhérents pour qu'ils aient envie de faire partie du CA. Le bouche à oreilles est une voie efficace.

Un mot du Président envoyé à tous les adhérents ferait savoir qu'il y a des postes à pourvoir suite aux démissions ou non renouvellement de mandat.

- Forum des Associations : 4 septembre 2022. Organisation à prévoir lors du prochain CA en juin.

Des photos des activités fixées sur le verso des panneaux « conférences » seront accrochées en fond de stand.

- A.G. de septembre : 20 septembre 2022 à 10 h salle Molière. A préparer en juin. Inviter Mr Cayron, Maire.

5 mandats sont à renouveler en septembre 2022 :

Rémy Sellin, Claude Laurent, Marylène Hadet, Edith Messiaen, Bernadette Biard.

4 autres postes sont à pourvoir : ceux d'Alain Houte, de Michel Lorand et de Colette Maekelberg et Claude Laurent, démissionnaires.

Daniel Von Buren et Michel Levy présenteront leur candidature au C.A. lors de cette AG, il faut encore au moins 2 candidatures.

4-Divers

- 1) Les textes de référence « Expert des Associations » et « Assistant juridique » concernant le droit pour une Association de faire des expos/ventes indiquent : possibilité de réaliser jusqu'à 6 manifestations/an qui doivent avoir un but en partie caritatif et ne pas rapporter plus de 33 000 €. Il n'y a donc pas de problème pour R.A.

Le CA propose que 10 % de ces ventes reviennent à l'Association quand la vente est organisée sous couvert de l'Association.

- 2) Question d'Alain Gominet : discussion sur le maintien du passe-vaccinal. Pour de nouveaux visiteurs dans une activité (ex : Tarot/Belote où le cas s'est présenté), le règlement adopté par l'Association et valable jusqu'à fin juin, impose le passe-vaccinal à tous les membres de l'Association donc aussi aux participants occasionnels d'une activité tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

- 3) Il ne sera pas demandé de passe vaccinal aux personnes extérieures à l'Association qui sont inscrites à la Journée Champêtre.

- 4) Remerciements de la Ville et de l'Organisateur des « Lucioles » pour les bénévoles ayant contribué au bon déroulement de cette évènement grâce à leur participation importante et efficace.

Le CA remercie Jean-Paul Hadet et tous les membres de RA qui se sont mobilisés et ont montré ainsi le dynamisme de l'Association.

Prochaine réunion du C. A. mardi 21 juin 2022 à 9h